



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉCUR **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉCUR
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

DOSSIER DE PRESSE
LUNDI 20 DÉCEMBRE 2021



I ÉDITO



Olivier Véran,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux besoins de santé et de prise en charge des personnes âgées identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités et de
la Santé chargée de
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



Philippe De Mester,
directeur général de
l'ARS Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Le volet investissement du Ségur de la santé est une opportunité sans précédent pour améliorer le système de santé de notre région : plus d'1,5 milliard d'euros sont mobilisés pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de soutien sur cinq à dix ans active plusieurs sources de financement destinées à soutenir les investissements du quotidien comme les investissements structurants. L'ARS Paca complétera les crédits du Ségur en réservant 150 millions d'euros de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) au cours des dix prochaines années. Ces crédits permettront aussi l'assainissement financier des établissements de notre région où beaucoup d'entre eux sont en difficulté en raison du poids de leur dette.

Un état des lieux a été réalisé dans chaque département afin d'identifier les sujets prioritaires. Dans de nombreux cas, la réponse aux besoins passe par une meilleure coopération entre des acteurs qui travaillent encore insuffisamment ensemble, **via** notamment le déploiement d'outils numériques.

Une stratégie pour l'investissement dans les établissements sanitaires et les Ehpad a ainsi pu être construite pour les dix prochaines années. Un objectif a été largement partagé : offrir un meilleur accès à la santé pour toutes et tous. Cette ambition implique de faire oeuvre commune et que l'ensemble des acteurs de santé, qu'ils soient hospitaliers, médico-sociaux ou libéraux, se rapprochent.

Dans le cadre d'une concertation active en lien avec les acteurs et partenaires de notre territoire, l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage pour répondre à l'ampleur des besoins de la population. Je tiens à remercier vivement l'ensemble de ces partenaires mobilisés dans l'élaboration de notre stratégie régionale d'investissement.

Je salue les collectivités régionales, départementales et intercommunalités qui ont décidé de s'associer à ce plan exceptionnel par leurs contributions financières.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ	7
1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA	8
LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10
LES PROJETS SOUTENUS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE	12
Liste des établissements et montants d'aide - volet assainissement financier	19
Liste des établissements et montants d'aide - volet investissement du quotidien	20

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et des projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉCUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée par l'ARS pour définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, les priorités d'investissement en santé dans les territoires

La concertation s'est organisée au niveau régional avec l'appui de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) en lien avec les préfets, le conseil régional, les conseils départementaux, les fédérations d'établissements et les représentants des professionnels libéraux. Au niveau départemental, les conseils territoriaux de santé (CTS) se sont réunis à deux reprises afin de partager la méthode, les constats et les projets incontournables.

Sur une période de six mois à compter de mai 2021, cette série de concertations a permis d'impliquer les différentes parties prenantes de la CRSA. Ce plan, présenté en septembre 2021, est l'occasion pour l'ARS Paca de mettre en pratique des axes d'amélioration suggérés ou constatés pendant la crise de la Covid-19.

Plusieurs enjeux autour du volet investissement du Ségur doivent être pris en compte dans notre stratégie régionale d'investissement :

- les inégalités sociales de santé : elles sont particulièrement prégnantes dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse ainsi que dans certaines villes des Alpes-Maritimes. En région Paca, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (17,3 % contre 15,1 %) ;
- la démographie médicale, avec la nécessité d'attirer des personnels médicaux vers les zones déficitaires (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, une partie du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et du Haut-Var) ;
- le vieillissement démographique plus important en comparaison du niveau national : 1 personne sur 5 sera âgée de 75 ans et + en 2040 contre 1 personne sur 10 en 2020 ;
- le grand nombre de projets nécessaires et différés pour des situations financières dégradées ;
- les opportunités de restructuration de l'offre ;
- un objectif de facilitation des parcours.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur le cofinancement important des collectivités locales (à savoir le conseil régional, les conseils départementaux, les métropoles d'Aix-Marseille Provence et de Nice-Côte d'Azur ainsi que plusieurs communes). Sans celui-ci, nous ne pourrions pas répondre à l'ensemble des besoins.

LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉCUR DE LA SANTÉ

Pilier fondamental du Ségur de la santé, les ressources humaines constituent le fer de lance de notre stratégie régionale d'investissement. De nombreux soignants ont bénéficié d'une revalorisation salariale pour leur engagement de tous les instants, y compris pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. L'augmentation des quotas de formations ainsi que la fin du numerus clausus en sont également des symboles forts.

AUGMENTATION DES QUOTAS DE FORMATIONS* EN RÉGION PACA

+ 20 % sur les 5 prochaines années
dont les formations médicales

Places supplémentaires en formations paramédicales

Infirmiers
diplômés d'état

+ 500

entre 2020 et 2022*

Aides-soignants

+ 540

d'ici à 2022

+ 100 places

dans le cadre de
l'expérimentation ARS /
Conseil régional / ANFH sur
les contrats d'apprentissage

Masseurs-
kinésithérapeutes

+ 76

places supplémentaires
à l'étude, sur demande
du président de région
auprès du ministère des
Solidarités et de la Santé

* Aix-Marseille Université innove et met en place une formation d'infirmiers en pratiques avancées dédiée aux urgences.

REVALORISATION SALARIALE DES SOIGNANTS EN PACA

255,7 millions d'euros en 2021

soit

+ 183 € net par mois en moyenne

1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

743
millions d'euros

pour restaurer les
capacités financières
des établissements
en situation de
surendettement

30 établissements
sanitaires

403
millions d'euros
d'investissement

pour soutenir les
projets et transformer
l'offre de soin dans les
établissements de santé

+

150 millions d'euros
mobilisés directement par l'ARS
au titre du Fonds d'intervention
régional (FIR)

115
millions d'euros
d'investissement
du quotidien

pour les établissements
de santé de la Région

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

89,5
millions d'euros
d'investissement

pour soutenir les
projets et transformer
la prise en charge et
l'accompagnement
dans les Ehpad

29 établissements
et services
médico-sociaux

6,4*
millions d'euros
d'investissement
du quotidien

pour soutenir
92 Ehpad
de la Région

+

5* millions d'euros
mobilisés directement par l'ARS
pour soutenir 117 Ehpad
au titre du FIR

INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR L'ANNÉE 2021 EN RÉGION PACA

INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

40 pour les établissements
sanitaires
millions d'euros

11,4 pour les Ehpad
(209 établissements)
millions d'euros

SÉGUR NUMÉRIQUE

4,9 pour 113 établissements susceptibles d'être
accompagnés dans le cadre du programme
SUN-ES*
millions d'euros

+

7,9 au titre du Fonds d'intervention régional en
appui aux projets SI des structures de santé
millions d'euros

+

7 alloués au plan ESMS Numérique destiné à la
modernisation du dossier usager informatisé
millions d'euros

=

19,8 millions d'euros

* Le programme SUN-ES vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires – quels que soient leur statut, leur taille et leur activité – vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information.

LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'objectif est de saisir l'opportunité des nécessités d'investissement pour servir des axes prioritaires :

■ Redonner des marges de manœuvre financières aux établissements surendettés

L'endettement moyen important des établissements de santé de la région se traduit par un déficit chronique d'investissements. Cette situation a des répercussions tant sur la qualité d'une offre de soins marquée par la vétusté des bâtiments et des équipements, que sur les conditions de travail des personnels. Avec une dotation de plus de 740 M€ destinée à restaurer les marges de manœuvre financières, ce sont 80 établissements de la région qui vont bénéficier de ce soutien et vont donc pouvoir, au moins en partie, assainir leur situation financière. Une bouffée d'oxygène qui va leur permettre de porter à nouveau des projets d'investissement garantissant à la fois une offre de soins de qualité sur leur territoire et une plus grande attractivité pour les personnels grâce à des conditions de travail améliorées.

■ Décloisonner pour répondre en transversalité aux besoins de santé sur les territoires

L'enjeu est d'orienter la stratégie régionale d'investissement en santé pour accompagner les transformations de l'offre hospitalière, de ville et médico-sociale, en fonction des enjeux locaux, des contraintes, des opportunités locales et de leurs évolutions. Il s'agit de mettre en œuvre une logique de parcours du patient grâce à des rénovations hospitalières, d'intégration de chaque projet dans une approche ville-hôpital (lien avec les CPTS, maisons médicales de garde, partenariat avec la médecine libérale dès la conception d'un projet, par exemple en imagerie). L'appui du numérique dans les projets d'investissement contribue à cette approche décloisonnée. Le Ségur numérique sera déployé en Paca de sorte que dans chaque département, les échanges de l'ensemble des acteurs (ville, hôpital, médico-social) puissent se développer.

■ Combler les besoins sanitaires faisant le plus défaut

Cela implique notamment l'extension des capacités de soins critiques, la mise à niveau de certains services d'urgence ou encore l'évolution des modalités d'accompagnement des personnes âgées (création d'unités de soins palliatifs, intervention au domicile, accueils temporaires, etc.).

■ Rénover ou reconstruire des établissements n'offrant plus les conditions d'une prise en charge digne et sécurisée

De nombreux établissements publics présentent un taux élevé de vétusté. Malgré d'importantes opérations de reconstruction et de rénovation menées depuis 2013, l'état du bâti des Ehpad publics reste de manière générale très dégradé. Ces travaux de rénovation sont primordiaux autant pour garantir une bonne prise en charge des usagers ainsi que pour favoriser la démographie médicale.

■ Favoriser une meilleure coopération publique/privée

La coopération entre les acteurs de santé, quel que soit leur statut, constitue un axe majeur de la stratégie d'investissement. Face au défi d'une démographie médicale en tension et à la nécessité de maintenir une offre de qualité sur tous les territoires, la coopération inter hospitalière publique-privée pourra constituer une réponse aux enjeux de recomposition de l'offre de soin sur certains territoires.

■ Soutenir l'installation dans les territoires les plus à risque en matière de démographie médicale

Une partie du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est réservée à des projets de ville dans les territoires prioritaires. Les projets d'établissement sont invités à prendre en compte les acteurs de ville. L'évolution préoccupante de la démographie médicale nécessite une attention particulière pour les zones en situation de fragilité sociale. Des financements complémentaires sont rendus possibles par l'ARS Paca par l'intermédiaire du Fonds d'intervention régional (FIR).

LES PROJETS SOUTENUS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

HÔPITAL D'AUBAGNE

RECONSTRUCTION : PROJET « NOUVEL HÔPITAL »

Le projet de reconstruction du CH d'Aubagne vise à consolider une offre de soins de proximité en lien avec tous les acteurs de santé du territoire.

Les filières de soins seront renforcées, particulièrement en médecine avec le développement de l'hôpital de jour. Les activités autour de la femme et de l'enfant seront réorganisées grâce à la construction d'une nouvelle maternité. La filière gériatrique constituera également un axe fort du projet afin de faire de l'hôpital d'Aubagne un établissement de recours sur le territoire, en lien avec les établissements médico-sociaux.

Enfin, dans une logique de campus santé, le projet a vocation à intégrer tous les acteurs intéressés (médecine de ville, associations, acteurs locaux...) et la dimension développement durable est pleinement intégrée à la réflexion.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 92 000 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 115 000 000

RESTRUCTURATION SALLE DE SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE

Cette restructuration se fera par une extension et une augmentation du nombre de postes. Elle sera envisagée dans le cadre de travaux complexes induisant des relocalisations de secteurs et de fonctions du bloc opératoire, ou situés à proximité immédiate de celui-ci (actuelle SSPI, secteur d'endoscopie et unité de chirurgie soins externes – UCE).

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 726 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 726 000 €

CENTRE HOSPITALIER D'ARLES : RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS AUTOUR D'UNE COOPÉRATION PUBLIC-PRIVÉ

Le projet porté par le CH d'Arles emporte la restructuration de l'offre de soins du secteur arlésien autour d'un partenariat avec le privé, prévoyant l'accueil de l'activité de chirurgie de la clinique Jeanne d'Arc.

Pour ce faire, le projet prévoit l'extension de la capacité des blocs opératoires, la création de locaux pour la chirurgie ambulatoire et la rénovation d'une unité d'hospitalisation. Il est également prévu la création d'un bâtiment pour les consultations publiques et libérales, ainsi qu'un réaménagement des soins critiques avec une extension de capacité et une reconstruction des laboratoires.

Ce projet vise donc un double objectif de modernisation de l'hôpital et de coopération avec un acteur de la santé privé pour apporter une meilleure réponse aux besoins sur ce territoire.

MONTANT D'AIDE DÉJÀ ALLOUÉE :

3 500 000 € / 2 500 000 €

(ARS)

(Conseil régional)

MONTANT D'AIDE COMPLÉMENTAIRE ENVISAGÉE PAR L'ARS: 15 000 000 €

HÔPITAL EUROPÉEN DE MARSEILLE : ANCRAGE DE L'OFFRE HOSPITALIÈRE AU COEUR DE LA VILLE

Dans le but de pérenniser l'ancrage de l'Hôpital européen au coeur de la ville, le plan d'accompagnement du Ségur s'est concrétisé en premier lieu par l'ouverture de cinq salles de bloc opératoire dont quatre sont destinées à accompagner le virage ambulatoire, accéléré par la crise sanitaire. En ligne avec cette réflexion ambulatoire, un nouvel hôpital de jour de médecine sera également ouvert début 2022 dont l'activité sera orientée vers les maladies chroniques.

Par ailleurs, la capacité de l'unité de soins de rééducation post réanimation à orientation respiratoire a pu être doublée, élargissant ainsi l'adaptabilité de l'offre en soins critiques. Enfin, des investissements engagés sur les infrastructures techniques et logicielles vont permettre la modernisation du système d'information.

MONTANT D'AIDE AU TITRE DE L'ASSAINISSEMENT FINANCIER :

43 000 000 €

CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

RESTRUCTURATION HOSPITALISATION COMPLÈTE, REGROUPEMENT DES CONSULTATIONS EXTERNES ET RÉNOVATION DE L'UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Cette réorganisation impose une amélioration de la situation immobilière de l'établissement avec 3 axes prioritaires d'ores et déjà identifiés :

- La modernisation des structures de prise en charge des personnes âgées que sont l'USLD, l'EHPAD et le SSR gériatrique, autour d'un projet commun avec les 2 autres EHPAD rattachés au Centre hospitalier ;
- La modernisation de la psychiatrie avec notamment l'amélioration des conditions d'accueil hôtelières et la sécurisation des locaux, l'augmentation du nombre de chambres individuelles, l'extension du capacitaire, et la création d'un CAP 48 ;
- La restructuration du site des Rayettes avec un schéma directeur immobilier qui offre une amélioration du confort hôtelier, mais également une optimisation des espaces et des unités de soins, permettant ainsi de revoir nos organisations médicales et soignantes et d'adapter nos ratios en personnels.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 28 305 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 50 000 000 €

TRAVAUX PHARMACIE

Des inondations liées à une rupture de la canalisation des eaux usées ont entraîné des pertes de médicaments et la délocalisation des stocks de médicaments. Le retour à la normale du fonctionnement de la pharmacie nécessite des travaux de réfection des sols, murs et plafonds ainsi que des installations électriques et des sanitaires.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 478 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 478 000 €

CENTRE HOSPITALIER DE SALON : PROJET DE VILLAGE SANTÉ

La construction de ce projet de nouvel hôpital autour d'un concept de Village Santé vise à associer les partenaires et la ville pour un établissement au service des usagers.

Il permettra de répondre aux besoins du bassin de population par une offre médicale et chirurgicale adaptée et de proximité tout en offrant des alternatives à l'hospitalisation (ambulatoire, hôpital de jour, hôtel hospitalier...).

L'implantation du futur hôpital dans l'ouest salonais doit permettre de faciliter l'accessibilité grâce aux transports urbains dans un bâtiment performant sur le plan environnemental.

Enfin, la mise en place d'une logistique moderne au service de l'utilisateur va permettre de créer un établissement accueillant pour les personnes à mobilité réduite et faciliter le parcours du patient.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 78 000 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 130 000 000 €

CENTRE HOSPITALIER EDOUARD TOULOUSE : RÉNOVATION DU POLE SANITAIRE DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE DE ST-MAURONT

Sur le site de Saint-Mauront, le projet du centre hospitalier Edouard Toulouse consiste, après avoir réalisé une démolition complète des ouvrages existants, à construire une structure de soins ambulatoire permettant de regrouper le Centre Médico-Psychologique (CMP), l'Hôpital du Jour (HDJ) et le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) du secteur 12 (psychiatrie adultes), soit les 2ème et 3ème arrondissements, actuellement implantés dans 3 lieux distincts et, s'agissant de l'hôpital de jour, en dehors de son secteur (15ème arrondissement).

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 4 600 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 9 200 000 €

CENTRE HOSPITALIER AIX-PERTUIS : RESTRUCTURATION SERVICE ACCUEIL DES URGENCES

Il s'agit de porter un projet de réhabilitation des urgences dans l'attente d'une refonte totale à 5 ans avec :

- l'implantation d'un scanner complémentaire pour permettre de raccourcir les circuits de prise en charge
- la création d'une unité hivernale modulable pour faire face aux différentes situations (plan blanc)
- la mise en place d'infirmières en pratique avancée avec 5 à 8 box dédiés

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 2 000 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 4 450 000 €

CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL : RECONSTRUCTION

Ce projet prévoit une extension et une réhabilitation des secteur USLD, médecine et SSR avec une évolution capacitaire de 214 à 240 lits. Cette opération permettra d'atteindre le taux de 80 % de chambres individuelles contre 50 % actuellement.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 1 195 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 32 981 000 €

HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE

L'établissement compte des installations vétustes et obsolètes. Un schéma directeur réalisé en 2017 a permis d'engager des travaux (rénovation, création d'un futur pôle de rééducation...). La dernière phase de ce schéma consiste à la rénovation du bâtiment principal (réseaux d'eau, fluides médicaux, hôtellerie...).

En complément, des opérations sont en cours d'achèvement avec notamment le pôle de rééducation, étape préalable pour disposer des locaux de rééducation et de bureaux.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 1 857 000 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 3 257 000 €

Des projets médico-sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements et le maintien à domicile

POUR 2021

TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET REQUALIFICATION DE L'EHPAD DE LA FONDATION « SAINT JEAN DE DIEU » À MARSEILLE

Situé sur le 14^e arrondissement de Marseille (en plein cœur des quartiers Nord), au sein d'une structure implantée depuis plus de 150 ans, l'Ehpad de la Fondation « Saint Jean de Dieu » qui accueille actuellement 245 résidents présentant des profils fragiles (personnes en situation de grande précarité, personnes en cours de réinsertion âgées de plus de 60 ans et atteintes de troubles géro-psycho-geriatriques importants) sera fortement restructuré avec un leitmotiv affiché : « Recevoir, soigner, respecter les plus pauvres parmi les pauvres ».

Une partie des bâtiments sera requalifiée afin de renforcer l'accessibilité, doubler les chambres et accentuer la coopération avec le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

La capacité de la structure sera en outre fortement redéployée, le futur Ehpad entendant s'inscrire dans une démarche d'ouverture sur son territoire : un « Ehpad hors les murs » sera ainsi mis en place. Un accueil de jour et des places d'hébergement temporaire d'urgence seront développées. La structure entend également créer une résidence autonomie et une maison médicale ouverte sur le quartier. Enfin, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de nuit sera installé et l'offre sera étendue aux personnes handicapées vieillissantes.

L'ARS A COMMENCÉ À ACCOMPAGNER CE PROJET PAR DES CRÉDITS AU TITRE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES À HAUTEUR DE 250 000 € EN 2021

MONTANT DE L'AIDE À LA RÉALISATION DU PROJET (DÉPENSE SUBVENTIONNABLE) :

10 000 000 €

EHPAD ROGER DUQUESNE A AIX-EN-PROVENCE

Il s'agit de regrouper deux Ehpad existants de 55 et 56 lits (l'un à Lorgues, l'autre à Callian).

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 374 850 €

COÛT PRÉVISIONNEL : 624 750

A COMPTER DE 2022

EHPAD MRPI LA DURANCE A NOVES CABANNES

Projet de restructuration et d'extension

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : montant à déterminer

COÛT PRÉVISIONNEL : montant à déterminer

EHPAD JEANNE CALMENT A ARLES

Volonté de l'Ehpad de s'inscrire dans un projet structurant : regroupement, création d'un Ehpad hors les murs et d'un pôle d'activité et de soins adaptés.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : montant à déterminer

COÛT PRÉVISIONNEL : montant à déterminer

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET ASSAINISSEMENT FINANCIER

L'objectif de ce volet assainissement financier est de restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet investissement s'élève à **743 millions d'euros**.

Département	Établissement	TOTAL (arrondi en milliers)
Bouches-du- Rhône	UGECAM PACA CORSE SIEGE	8 749 000
	INSTITUT PAOLI CALMETTES	5 032 000
	CENTRE GERONTOLOGIE DEPARTEMETAL	748 000
	HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE	1 524 000
	CHI AIX PERTUIS	8 322 000
	HOPITAL EUROPEEN	42 763 000
	CHS MONTPERRIN	4 648 000
	CH LOUIS BRUNET D'ALLAUCH	776 000
	CENTRE HOSPITALIER GENERAL D'AUBAGNE	9 011 000
	HOPITAL DU PAYS SALONAI	3 555 000
	CLINIQUE SAINTE ELISABETH	657 000
	CLINIQUE L'ANGELUS	300 000
	CLINIQUE DE BONNEVEINE	300 000
	CENTRE HOSPITALIER GENERAL LA CIOTAT	3 339 000
	APHM DIRECTION GENERALE	250 596 172
	MATERNITE CATHOLIQUE PROVENCE L'ETOILE	649 000
	HJ LE RELAIS SERENA	643 000
	CENTRE HOSPITALIER JOSEPH IMBERT ARLES	6 586 000
	CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES	5 304 000
	LA MAISON	300 000
	SSR PEDIATRIQUE VAL PRE VERT	300 000
	HOPITAL DE JOUR CALYPSO	100 000
HOPITAL DE JOUR DE LA CIOTAT	100 000	
HAD SOINS ASSISTANCE	100 000	

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN

Afin de répondre rapidement au besoin de petits équipements ou investissements facilitant l'accueil des patients et la qualité de vie au travail, des sommes ont par ailleurs été allouées à un très grand nombre d'établissements au titre de l'investissement du quotidien. Dans les Bouches-du-Rhône, cet investissement s'élève à **22 272 661 millions d'euros**.

Nom de l'établissement	Ventilation de l'enveloppe investissements du quotidien et réduction des inégalités (en euros)
APHM	6 267 000
CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL	203 000
CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES	585 000
CH D'ALLAUCH	146 000
CH D'AUBAGNE	1 320 000
CH DE LA CIOTAT	621 000
CH JOSEPH IMBERT	1 471 000
CH PAYS D'AIX - CHI AIX-PERTUIS	752 000
CH SALON DE PROVENCE	511 000
CHS EDOUARD TOULOUSE	266 000
CHS MONTPERRIN	1 413 000
CHS VALVERT	185 000
EPSI HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE	572 000
ASSOCIATION HOPITAL SAINT JOSEPH DE MARSEILLE	552 000
CENTRE GERONTOLOGIQUE SAINT THOMAS DE VILLE-NEUVE	120 000
CLINIQUE L'ANGELUS	10 000
CLINIQUE MUTUALISTE DE BONNEVEINE	17 000
CLINIQUE SAINTE ELISABETH	98 000
CRF ORSAC MONT FLEURI	11 000
CTRE DE SOINS PALLIATIFS LA MAISON	15 000
HJ CALYPSO	50 000
HJ LA CIOTAT	31 000
HJ LE RELAIS	7 000

HJ SSR ENFANTS SALINS DE BREGILLE	5 000
HOPITAL EUROPEEN DESBIEF AMBOISE PARE	598 000
MATERNITE CATHOLIQUE PROVENCE L'ETOILE	274 000
MOYEN SEJOUR CENTRE BEAUSEJOUR	59 000
SSR PEDIATRIQUE VAL PRE VERT	52 000
UGECAM PACA CORSE	243 000
INSTITUT PAOLI CALMETTES	431 000
CENTRE D'HEMODIALYSE DE PROVENCE CHP D'AIX	75 000
CENTRE HEMODIALYSE DE PROVENCE AUBAGNE	76 000
CLIN DE SS DE SUITE READAP CHATEAU FLORANS	75 000
CLINIQUE AXIUM	22 000
CLINIQUE DE LA CIOTAT	177 000
CLINIQUE DE LA SALETTE	70 000
CLINIQUE DE L'ESTAGNOL	7 000
CLINIQUE DE MARTIGUES	191 000
CLINIQUE DE POST CURE PSY LA BASTIDE	7 000
CLINIQUE DE SSR LA PAGERIE	69 000
CLINIQUE DE VITROLLES	302 000
CLINIQUE DES QUATRE SAISONS	9 000
CLINIQUE DES TROIS CYPRES	9 000
CLINIQUE GENERALE DE MARIGNANE	146 000
CLINIQUE JEANNE D'ARC	10 000
CLINIQUE JUGE	18 000
CLINIQUE LA LAURANNE	85 000
CLINIQUE LA PHOCEANNE	94 000
CLINIQUE MADELEINE REMUZAT	151 000
CLINIQUE MONTICELLI VELODROME	13 000
CLINIQUE PHOCEANNE SUD	83 000
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE LA JAUBERTE	8 000
CLINIQUE SAINT BARNABE	8 000
CLINIQUE SAINT MARTIN SUD	12 000
CLINIQUE SAINT MICHEL	122 000
CLINIQUE SAINT ROCH MONTFLEURI	13 000
CLINIQUE VALFLEUR	7 000
CLINIQUE VIGNOLI	77 000
CRF LE GRAND LARGE	8 000
CRF NOTRE DAME DU BON VOYAGE	12 000
CTRE DE REEDUCATION PAUL CEZANNE	12 000
CTRE DIET SAINT-LAURENT	53 000
CTRE REED READ FONCT LES FEUILLADES	15 000

CTRE ST CHRISTOPHE	87 000
HAD CLARA SCHUMAN	75 000
HOPITAL PRIVE DE PROVENCE	25 000
HOPITAL PRIVE LA CASAMANCE	31 000
HOPITAL PRIVE MARSEILLE- VERT COTEAU	16 000
HOPITAL PRIVE MARSEILLE-BEAUREGARD	330 000
HP CLAIRVAL	978 000
KORIAN CAP FERRIERES	11 000
KORIAN GLANUM	80 000
KORIAN LES OLIVIERS	9 000
KORIAN LES PALMIERS	8 000
KORIAN LES TROIS TOURS	16 000
LE MEDITERRANEE CLINIQUE CASTELLAS	80 000
SAS EUROMED CARDIO	288 000
SAS LA CHENAIE	128 000
CENTRE DE SIBOURG	119 000
CTRE MEDICAL NUTRITION PROVENCE AZUR	210 000
HAD SOINS ASSISTANCE MARSEILLE	5 000
MAISON DE SANTE DE SAINTE MARTHE	5 000
MS SAINT PAUL DE MAUSOLE	5 000
HAD SANTE SOLIDARITE DES BDR	5 000
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE MEDIAZUR	5 000
HAD BOUCHES DU RHONE EST	5 000
CHANTECLER	14 000
USLD SAINT LUC À MARSEILLE	5 000
USLD CENTRE DE GÉRONTOLOGIE DU VAL DE REGNY À MARSEILLE	9 000
GCS AXIUM RAMBOT À AIX EN PROVENCE	91 000
ATUP C AUTODIALYSE MARSEILLE 13	-
ATUP UDM ET DIALYSE À DOMICILE MARSEILLE 08	20 000
ATUP-C AUTODIALYSE MARTIGUES	-
ATUP-C AUTODIALYSE VITROLLES	-
UNITE MEDITERRANEENNE DE NUTRITION	10 000
CENTRE DE DIALYSE DIAVERUM ARLES	6 250
CENTRE DE DIALYSE DIAVERUM MARSEILLE	18 750
DIAVERUM PROVENCE MARIGNANE	-
DIAVERUM PROVENCE MARSEILLE	-
DIAVERUM PROVENCE SALON	-
BOUCHARD CENTRE AUTODIALYSE ACTIPOLE 12	30 000
CLINIQUE BOUCHARD	300 000

CCV D'EYGUIERES	5 330
CENTRE CARDIO VASCULAIRE VALMANTE	6 628
CLINIQUE DE L'ESCALE	7 500
CLINIQUE LA PROVENCALE	26 703
CLINIQUE MON REPOS	7 500
CLINIQUE L'EMERAUDE	21 000
CLINIQUE DE PROVENCE BOURBONNE	100 000
CLINIQUE PROVENCE VÉLODROME	10 000
CLINIQUE SAINT MARTIN	15 300
HOPITAL DE JOUR SAINT MARTIN SPORT	1 700
KORIAN MASSILIA LES PINS	30 000
KORIAN VALDONNE	5 000
NEPHROCARE AIX EN PCE - CENTRE HEMODIALYSE SALON	30 000
NEPHROCARE AIX EN PCE - AUTODIALYSE PARC D'ARIANE	30 000
ADPC UNITE D'AUTODIALYSE MARSEILLE 02	5 000
ADPC UNITE D'AUTODIALYSE MARSEILLE 09	5 000
ADPC UDM MARSEILLE 05 ET ADPC MARTIGUES	5 000
ADPC UNITE D'AUTODIALYSE AUBAGNE	5 000



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr